Exell Sécurité
GROUPE AKERYS

Avis pollution

AFAQ ISO 9001

REGION : paris
OPERATION :
VILLE : chalon en champagne

Demandeur >	☐ DTN ☒ Région

Documents examinés

Origine	Date	Observations
Diagnostice de l'état du sol	**20/03/2008**	
lettre cabinet L2H	**20/08/2008**	**La démolition est elle correctement évalue et comprend t elle l'enlèvement des massifs de fondation et des cuves enterrées ?**
projet de PUV	**17/10/2008**	**voir conclusions**

Historique du site

Nature de l'occupation	Période	Remarques
Dépôt de liquides inflammables	**avant 1962 / 2007**	fuite sur une cuve enterrée en 2007

Aspect Administratf et Règlementaire

site soumis à autorisation au titre des ICPE. Déclaration de cessation d'activité en cours

Aspect Technique et Financier

Nature du polluant	Risques	Solution proposée	Coût
hydrocarbures	pollution des sols et de la nappe	études complémentaires (cf p 25 de l'étude)	???

CONCLUSIONS

Compte tenu de l'historique et des premiers résultats de l'étude, une dépollution complète constitue un chantier important,
Dans la PUV, demander que la cessation d'activité soit respectée ne me parait pas suffisant.
Cette cessation d'activité peut être assortie de servitudes (restriction d'usage, surveillance) qui sont incompatibles avec la commercialisation de lots (quelle est la moins value ?) et la gestion de copropriété (les charges peuvent être plombées par les couts de surveillance ou les conséquences d'une pollution avérée ou de modifications de la réglementation)
Il faut demander que l'arrêté de cessation d'activité ne comporte aucune servitude et que le site soit dépollué,

Félix SABATHIER	
Date >	24/10/08